

Le 16 juillet 2016

Monsieur le Maire,

Les paisibles habitants du quartier de Montreuil dont certains comptent parmi vos fidèles soutiens, ont tenté, lundi dernier, de s'opposer à l'abattage des tilleuls bordant le boulevard de la République. On a vu des retraités, peu amateurs de Grand-Guignol, s'attacher à leurs arbres, sous une forte chaleur d'été ce jour-là au rendez-vous. Le bal des tronçonneurs, des forces de police, des Renseignements Généraux et des représentants de la municipalité a duré toute une journée. Les intervenants se sont heurtés à la détermination farouche des riverains. Le ton est monté et il s'en est fallu de peu que cette opposition pacifique trouve son prolongement dans un affrontement physique.

Certains riverains du boulevard de la République ont affiché sur leur propriété quelques calicots qui, semble-t-il, ont été décrochés nuitamment par les représentants de la municipalité. Une plainte pour vol, violation de domicile et atteinte à la liberté individuelle serait déposée entre les mains de Monsieur le Procureur de la République.

La presse locale se fait désormais l'écho de l'opposition quasi unanime de ceux qui sont directement concernés par les travaux en cours, opposition qui se transforme peu à peu en colère sourde.

Les riverains qui, pour la plupart, ont appris l'existence du projet et sa consistance à l'occasion de la réunion du 23 mai dernier d'ailleurs sollicitée par l'un d'entre eux, ont le sentiment non seulement de n'avoir pas sérieusement été associés à l'élaboration d'un projet qui concerne leur vie quotidienne mais plus encore que derrière la volonté tardivement affichée d'une concertation en réalité inexistante, le porteur du projet enchaîne des arguments d'autorité qui n'ont que l'apparence de la rigueur... et participe de l'exaspération générale en expliquant à qui veut l'entendre qu'il y a seulement lieu de remédier à un certain déficit d'information...

**Apparence de rigueur** par l'extrapolation abusive d'un diagnostic phytosanitaire alarmant portant seulement sur quelques arbres du boulevard de la République (dont la dégradation de l'état trouverait son origine dans des travaux de voirie effectués par le passé dans des conditions peu respectueuses de leur protection).

**Apparence de rigueur** par l'absence de solution alternative sérieuse à la disparition de 120 places de stationnement et par l'affirmation péremptoire que les difficultés rencontrées par les riverains auraient pour origine la présence, dans la journée, de voitures dites « ventouses »<sup>1</sup>. Ces difficultés auraient été mises en lumière grâce au travail obstiné d'un stagiaire de la SNCF, un formulaire d'enquête faisant office d'étude préalable.....

---

<sup>1</sup> En l'occurrence celles des usagers de la SNCF déposant à proximité de la gare leur voiture le matin pour la reprendre le soir

La solution, dès lors va de soi. Il suffit de rendre le stationnement payant pour décourager les importuns...

Cependant, permettez, Monsieur le maire, à l'administré que je suis de vous assurer que depuis le début des travaux de voirie et la suppression corrélative d'un premier lot de places de stationnement, la rue dans laquelle j'avais jusqu'à présent le bonheur de vivre est assaillie le soir de véhicules qui cherchent désespérément, et on ne saurait les en blâmer, une place pour la nuit. Rentrant, comme beaucoup de riverains, entre 21 heures et 22 heures, j'ai désormais le sentiment de revivre ce que j'ai fui lorsque j'étais parisien. Et le stationnement payant n'y changera rien. L'accumulation quotidienne et renouvelée des difficultés de stationnement à l'issue d'une longue journée de travail finit par rendre maussade, et ce sentiment vire à l'exaspération lorsqu'on nous explique que le stationnement jusque-là toléré est en réalité « illégal », que ceux qui le pratiquent font preuve d'une « incivilité » blâmable et qu'il convient désormais d'y mettre un terme de façon rapide. L'absence de solution alternative crédible rend ce discours inaudible.

**Apparence de rigueur** en ce qui concerne la sécurité des cyclistes mise en avant comme un progrès décisif. Si nous avons bien compris que, s'agissant d'une route départementale, l'éventuelle responsabilité juridique des accidents qui pourraient y survenir relèverait du conseil général et non de la municipalité, il en va différemment de la responsabilité politique. En avalisant un projet dont les cotes ne permettent pas à deux autobus de se croiser sans mordre sur la partie de la voie en principe destinée à sécuriser les cyclistes, la municipalité participe de la mise en œuvre de conditions propres à favoriser les accidents, alors même que l'élargissement de la chaussée conduit nécessairement à une augmentation de la vitesse des véhicules qui l'empruntent...

Monsieur le Maire, vous avez, dans un geste d'apaisement, décidé de différer la poursuite des travaux et de recevoir mardi prochain les représentants de l'association Versailles Montreuil Environnement. Soyez-en remercié.

Un très grand nombre de riverains aspire en effet à une véritable concertation et, dans ce cadre, souhaite pouvoir débattre des mérites de ce qui a présidé à un projet qui les concerne au premier chef. Il y a, parmi eux, de véritables compétences qui les rendent éligibles à un débat de qualité, ce à quoi ils aspirent. Ils ont la faiblesse de penser que, dans un souci de cohérence, le projet d'aménagement du boulevard doit être apprécié dans sa globalité et qu'une concertation sur les seules deux dernières phases du projet n'a aucun sens, voire confine à l'absurde, sauf, bien entendu, à rendre cette concertation purement formelle en la cantonnant au choix de quelques espèces d'arbres ou de fleurs.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma meilleure considération.

Bertrand Pébrier